

Produit crédits

Explorez et faire une demande maintenant

Des solutions personnalisées pour tous vos besoins bancaires.

01

LE DOSSIER DE DEMANDE DE PRÊT

Une fois le choix effectué, l'emprunteur doit monter un dossier pour sa demande de crédit. Il s'agit de fournir à la BHB la preuve de sa solvabilité en indiquant ses revenus, ses charges, ses prêts déjà en cours.

02

L'ÉTUDE DU DOSSIER DE DEMANDE DE PRÊT

C'est ensuite à la BHB de déterminer si oui ou non il accorde le crédit. la BHB vérifie la solvabilité de l'emprunteur en analysant les pièces du dossier et en calculant le taux d'endettement du client. l'emprunteur ne doit pas également figurer dans la liste des clients défaillants

03

L'OFFRE DE PRÊT

Si le dossier de demande de prêt est accepté, la BHB présente une offre qui précise les modalités du prêt :

- le montant et la durée du prêt ;
- le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) ;
- la date de prélèvement et le montant des mensualités ;
- le coût total du prêt.

Les clients de la BHB bénéficient des crédits suivants :

- Le crédit pour la viabilisation des terrains ;
- Le crédit pour l'achat des parcelles ;
- Le crédit pour la construction des logements ;
- Le crédit pour l'achat des logements ;
- Le crédit pour l'amélioration et la réhabilitation ;
- L'extension de logement ;
- Le crédit pour l'achat de matériaux de construction ;
- Le crédit d'équipement industriel ;
- Le crédit sur les marchés de construction et d'équipement;
- Le crédit commercial et/ou de trésoreries liées aux importations des matériaux de construction;
- Le crédit-bail ;
- Le crédit spécial MFYATURIRA
- Découvert sur salaire ;
- Actes de cautionnement:
 - Caution de soumission;
 - Caution d'avance de démarrage;
 - Caution de Douane;
 - Caution de bonne fin